

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE FRANCOIS-RABELAIS DE TOURS SEANCE DU 16 DECEMBRE 2013 DELIBERATION N°2013-89

OBJET : Modification du règlement des comités de sélection.

LE CONSEIL,

Vu le Code de l'éducation, et notamment son article L712-3,

Vu les statuts de l'Université, et notamment son article 16,

DECIDE

D'APPROUVER à l'unanimité la modification du règlement des comités de sélection.

Fait à Tours, le 17 décembre 2013

Le Président,

Lore Vaillet

Loïc VAILLANT